

Études internationales

DOBSON, Wendy. Economic Policy Coordination : Requiem or Prologue. Washington (D.C.), Institute for International Economies, Coll. « Policy Analyses in International Economies, no. 30 », 1991, 180p.

Jacques Fontanel

Volume 23, numéro 3, 1992

URI : id.erudit.org/iderudit/703062ar

DOI : [10.7202/703062ar](https://doi.org/10.7202/703062ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN 0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontanel, J. (1992). DOBSON, Wendy. Economic Policy Coordination : Requiem or Prologue. Washington (D.C.), Institute for International Economies, Coll. « Policy Analyses in International Economies, no. 30 », 1991, 180p.. *Études internationales*, 23(3), 670–672. doi:10.7202/703062ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

également intéressante, se rapporte aux coûts sociaux des ajustements en cours. L'apport de l'école de la régulation sert d'inspiration pour aborder les questions reliées au monde du travail. Ceux qui, à bon droit, estiment que l'État doit conserver une part de responsabilité dans l'orientation de l'économie, trouveront d'intéressantes considérations dans l'avant-dernière partie. Enfin, à première vue, moins pertinente par rapport à l'ensemble des préoccupations du volume, la dernière partie traite d'économie informelle et d'organisation communautaire avec l'espoir d'une plus grande responsabilisation de la population.

À n'en pas douter, malgré de nombreux passages à caractère polémique, cet ouvrage, par la qualité de plusieurs contributions, présente une source d'information fort utile pour tous ceux qui suivent de près l'actualité économique canadienne.

André JOYAL

Département d'économie
Université du Québec à Trois-Rivières

DOBSON, Wendy. *Economic Policy Coordination: Requiem or Prologue*. Washington (D.C.), Institute for International Economics, Coll. «Policy Analyses in International Economics, no. 30», 1991, 180p.

La coordination des politiques économiques des États a une longue histoire, mais les résultats n'ont jamais été convaincants à long terme, même si, conjoncturellement, ces actions communes ont permis d'échap-

per à des situations de crise. En 1985 a été créé le Groupe des Cinq (G-5) qui s'est rapidement transformé en groupe des Sept (G-7), composé des États-Unis, du Japon, du Canada, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France. Ces groupes ont fonctionné de manière informelle, indépendamment des institutions économiques multilatérales existantes. Ils ont pour objectif de trouver des solutions négociées à la crise économique internationale qui concerne l'ensemble du monde occidental. Il s'agit de modifier significativement les politiques économiques nationales en tenant compte de l'interdépendance des États. Autrement dit, un zeste d'altruisme est revendiqué comme une expression de l'intérêt général à long terme de l'ensemble des participants. Cela ne veut pas dire que les intérêts des Nations sont les mêmes, c'est simplement la reconnaissance de la nécessité d'une coordination susceptible, à terme, d'améliorer les résultats économiques de chacun. En termes de théorie des jeux, le Groupe cherche à minimiser l'application de la règle du maximin pour l'application d'une stratégie de coopération mutuellement profitable, en tenant compte des règles éventuelles de la compensation. Après une présentation historique des efforts de coordination, l'auteur rappelle que cette coordination n'est pas revendiquée par tous les théoriciens, qui estiment même parfois qu'elle est contraire à l'esprit de compétition et qu'elle peut conduire à des coûts d'opportunité très élevés.

Les difficultés de la coordination se résument aux situations historiques et économiques différentes des

pays, aux structures organisationnelles particulières des États et aux objectifs spécifiques qu'ils se proposent de réaliser. Ainsi, l'Allemagne lutte en priorité contre l'inflation, alors que cet objectif n'est devenu essentiel pour la France qu'au début des années 1980. De même, les banques centrales des membres du G-7 n'ont pas toutes la même relation de dépendance ou d'autonomie avec le gouvernement et enfin si les États-Unis se préoccupent d'abord de résorber les déficits jumeaux, le Japon et l'Allemagne, de par leur situation économique même, se proposent plutôt de maintenir une croissance saine. La convergence des stratégies nationales ne va donc pas de soi et quand bien même elle apparaîtrait nécessaire aux États, les structures décisionnelles différentes rendent celle-ci bien délicate.

Depuis 1985, plus d'une dizaine de réunions ont cherché à apporter des solutions au marché des changes, à la faiblesse du dollar, à l'adoption d'indicateurs de performance, à la crise des marchés financiers, à la surveillance multilatérale de réformes structurelles, etc. Il existe d'ailleurs plusieurs types de réunions, du niveau ministériel à celui des adjoints. Trois éléments essentiels sont alors analysés : la surveillance des indicateurs fondamentaux (pour les Accords du Louvre de 1987, le taux de croissance, la performance budgétaire, les conditions monétaires, l'inflation, la balance commerciale et courante et les taux de change) souvent traités économétriquement par des modèles macroéconomiques, les objectifs politiques et les buts économiques à réaliser (comme par exemple, la stabilité des taux de change) et enfin l'adop-

tion de changements politiques recommandés (avec l'aide des modèles, définir les politiques concrètes les plus à même d'être à la fois acceptables par toutes les parties et d'être concrètement applicables, selon des modalités clairement définies). En 1986 et 1987, les États-Unis ont ainsi poussé le Japon à stimuler sa demande nationale par une politique fiscale adéquate. En 1987 et 1988, la même demande a été faite à l'Allemagne, selon des modalités différentes, mais celle-ci s'y est refusée. Il s'agit enfin d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international.

Le Groupe des Sept n'a pas de secrétariat permanent et pas de mémoire institutionnelle. Son action dépend considérablement des personnalités qui le compose et les participants ont de fortes divergences sur les objectifs à suivre et sur le rôle des taux de change comme instrument d'ajustement. Les résultats sont mitigés. Par le Plaza Agreement la lutte contre le déclin du dollar a été couronnée de succès, alors que les Accords du Louvre de stabilisation du dollar n'ont pas complètement satisfait les objectifs fixés. Par contre, la crise financière de 1987 a été relativement bien contrôlée.

En fait trois objectifs fondamentaux ont été identifiés dans le processus de coordination :

- la réduction des déficits de la balance courante à des niveaux supportables (la notion de «supportabilité faisant d'ailleurs l'objet de débats),
- le changement du comportement de la croissance de la demande dans les pays à surplus ou à déficits,

– le réalignement du dollar américain par rapport au mark et au yen.

Les résultats ne sont pas négligeables : réduction des déficits ou excédents extérieurs, amélioration de la discipline dans la conduite des politiques macroéconomiques, et lutte contre l'inflation. Cependant, la coordination a souvent fait l'objet de pressions (plus que de concertation) et la coordination des politiques budgétaires n'a pas toujours été très efficace. Cependant, il est difficile de séparer des résultats ce qui est dû à la coordination de ce qui est dû à la politique normale d'un pays.

Cet ouvrage, écrit par un participant au G-7, présente de manière très claire l'historique récent de la coordination des politiques économiques. Il conclut en proposant une meilleure participation des banques centrales, l'intégration des considérations macroéconomiques et de change aussi bien dans le processus de surveillance que dans la prise de décision, la création d'une mémoire institutionnelle et d'un plus grand support structurel, le renforcement des méthodes d'amélioration des politiques et la rationalisation du processus en réduisant le nombre de participants (un seul représentant pour l'Europe).

Ouvrage intéressant, bien écrit, auquel il manque toutefois une dimension théorique qu'il n'a d'ailleurs pas la prétention de développer.

Jacques FONTANEL

CEDSI, France

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

HAGLUND, David. *Alliance Within the Alliance? Franco-German Military Cooperation and the European Pillar of Defense* Boulder, Westview Press, 1991, 227 p.

Depuis la fin des années 80, les questions relevant de la sécurité européenne ont connu des changements substantiels et même structurels. L'OTAN n'a plus devant elle son opposant, le pacte de Varsovie, qui s'est désagrégé. De plus, les États d'Europe de l'Est, y compris ceux formant l'ancienne URSS, sont devenus des démocraties pluralistes qui recherchent des contacts plus étroits avec l'Occident. Dans ce nouvel environnement, il est évident que l'Alliance atlantique est appelée à être modifiée en profondeur.

Parmi les questions qui se posent, l'auteur de *Alliance Within the Alliance?* désire attirer notre attention sur la problématique de l'aménagement d'un «pilier européen» dans le cadre de l'Alliance atlantique à renouveler. Plus particulièrement, il s'intéresse aux liens entre la France et l'Allemagne dont la coopération en matière de sécurité constitue non seulement le fondement même d'un futur pilier européen de défense, mais jouera un rôle déterminant dans la restructuration de l'OTAN.

L'ouvrage est divisé en 7 chapitres qui nous permettent de bien saisir la dynamique qui a caractérisé les trois dernières décennies des relations bilatérales entre ces deux principales